



## CONSEIL PROVINCIAL DU HAINAUT : Un budget voté, entre incertitudes et affirmation de projets

Le Conseil provincial a voté ce 28 novembre 2019 son budget 2020. Il a été approuvé par la majorité PS-MR, le cdH s'abstenant, Ecolo et le PTB votant non.

Le budget présente un boni de 31.000 € à l'ordinaire. Une situation stable, résultat d'une décennie de réductions des dépenses et de maîtrise des investissements, comme l'a rappelé Serge Hustache président du Collège provincial.

### Une volonté unanime : interpeller l'Etat fédéral

Comme attendu, le financement des zones de secours par la Province s'est trouvée au centre des débats de clôture : il pourrait coûter 81 millions d'€ au Hainaut. Devant les incertitudes liées à cette intention du Gouvernement wallon et à ses conséquences financières, l'ensemble des groupes politiques se sont rejoints sur **la nécessité d'interpeller officiellement l'Etat fédéral pour qu'il assume sa part de responsabilité**. Il couvre aujourd'hui 18% des coûts liés aux zones de secours alors que la loi lui impose 50%.

Ecolo s'est opposé au budget en estimant que la Province de Hainaut n'a pas anticipé les réformes annoncées par la Wallonie et a présenté une note de politique générale insuffisante, selon la conseillère Julie Crucke. Le PTB a rappelé les enjeux liés à l'emploi.

Le cdH a, pour sa part, estimé le budget provincial réaliste. Il en a appelé à un dialogue entre les différents niveaux de pouvoir. David Lavaux, chef de groupe, a proposé pour cela la création d'une commission mixte constituée d'élus provinciaux et communaux pour mesurer les conséquences de la déclaration de politique générale et éviter de « *monter les pouvoirs locaux les uns contre les autres* ».

Pour la majorité, Valéry Gosselain (MR) a considéré que le budget est le reflet d'une province active qui continue à investir dans des projets : « *augmenter le soutien aux zones de secours (+ 700.000 €) alors que le Fonds des Provinces diminue est un signal fort* ». Dorothée Derodder a fait le même constat pour le PS et souligné l'engagement provincial en faveur du développement durable et de la responsabilisation des jeunes de l'enseignement provincial. Le Hainaut est, en effet, la seule Institution à avoir confié 200 000 € à une Assemblée de Jeunes en vue de faire aboutir des projets dans leurs écoles.

## Continuer à innover

En fait de projets, le vote du budget a été l'occasion d'en rappeler quelques-uns qui rythmeront l'année 2020. Le député Pascal Lafosse a ainsi rappelé **l'ambitieux projet de la Province de reprendre le site de la protection civile de Ghlin.**

**Objectif** : y développer un centre d'entraînement multidisciplinaire ouvert à tous les métiers de la sécurité et y maintenir un poste avancé de la protection civile.

Dans l'enseignement, **la numérisation des écoles** (200.000 € au budget) figure parmi les priorités annoncées par le député en charge de la matière. Les établissements provinciaux seront ainsi dotés d'un réseau permettant une meilleure communication avec les parents et les élèves et l'introduction de nouvelles méthodes d'apprentissage pédagogiques.

En matière de développement territorial, **huit millions d'investissements sont prévus en faveur des cours d'eau et de l'aménagement des abords** de sites importants comme le « Gazomètre », pôle culturel provincial. D'autres priorités ont été épinglées par la députée Fabienne Devillers : **le développement de nouveaux outils pour la promotion de la santé, le soutien aux producteurs locaux ou les missions de détection du radon, de la légionellose et l'analyse de la qualité de l'air dans les écoles menées par les labos provinciaux.**

Autant de services rendus avec volontarisme au citoyen hainuyer...